

L'APPROCHE DES « ANOMALIES » ARGUMENTATIVES

Marie-José REICHLER-BÉGUELIN

1. GÉNÉRALITÉS

1.1. La place des faits déviants dans un modèle grammatical

Le tri entre le « grammatical » et l'« agrammatical », le « normal » et le « déviant », le « juste » et le « faux », est une opération métalinguistique communément partagée. Qu'elle soit l'œuvre du grammairien ou du professeur de langue, elle conduit à mettre en cause certaines productions langagières, à les dénoncer comme dépréciées, du moins à les considérer comme des écarts. En sciences du langage, elle conduit aussi à exclure ces productions de la grammaire, en les catégorisant comme *faits de parole*, non pertinents pour une description scientifique de la langue.

Or, les critères qui fondent le tri normatif du matériau langagier ne sont pas toujours transparents. La fameuse « intuition linguistique », largement soustraite à l'analyse, engage des jugements de valeur qui ont l'inconvénient de prêter à controverse. C'est ainsi que telle production d'élève sera évaluée différemment selon les correcteurs ; c'est ainsi – de manière tout à fait comparable – que grammairiens ou linguistes seront partagés sur tel ou tel verdict d'acceptabilité, en dépit d'une démarche qui se définit comme objective.

Le relatif arbitraire qui gouverne, en matière de langue, l'attribution du sceau d'« anomalie », pose à toute tentative de description linguistique un problème très généralement sous-estimé dans ses enjeux profonds : quel statut faut-il accorder aux variantes réputées agrammaticales, et néanmoins attestées ? En d'autres termes, est-il évident que le filtrage normatif du matériau brut doit précéder plutôt que suivre l'élaboration d'un modèle ?

La question se pose quel que soit le secteur de la langue envisagé ; elle prend une acuité singulière quand on passe du niveau intra-phrasique aux problèmes

de sémantique du discours, dont relèvent en particulier l'emploi des expressions anaphoriques, la référence spatio-temporelle, ou encore, au centre de la présente étude, la cohérence logique et argumentative. Car ce domaine de faits est peu strictement réglé, solidaire de multiples paramètres externes, à la fois énonciatifs, interactifs, cognitifs et socio-culturels. Il s'avère impossible de l'approcher dans une perspective étroitement codique, perspective qui rencontre d'ailleurs également ses limites face aux phénomènes de variation morpho-syntaxique.

1.2. Aspect didactique du problème : le diagnostic des erreurs

L'analyse des « erreurs » et des faits déviants concerne de près les enseignants de langue, qui, dans les travaux de linguistique reposant sur des exemples stéréotypés et fortement idéalisés, trouvent difficilement de quoi affiner leurs diagnostics relatifs aux productions d'élèves : d'abord parce que le matériau langagier non standard n'est pas souvent pris en compte dans ces travaux ; ensuite, parce que les linguistes n'introduisent que de manière sporadique une réflexion sur les jugements d'acceptabilité qui sous-tendent et infléchissent leurs démonstrations.

Or, le problème principal des enseignants est précisément de comprendre d'une part pourquoi et comment tel énoncé ressenti comme déviant a pu être produit par l'élève, quelle est en fin de compte sa « grammaire » propre, d'autre part pour quelles raisons cet énoncé en vient à être reçu, au décodage, comme une anomalie. Une telle analyse des mécanismes de production et de réception de l'« erreur » ou de la « malformation » linguistique est indispensable au praticien, s'il veut dominer et relativiser ses propres pratiques de censure et d'évaluation, et, dans une étape ultérieure, proposer sur une base solide les mesures de remédiation appropriées.

De la nécessité où nous sommes de comprendre non seulement le fonctionnement standard et consensuel du langage, mais aussi son fonctionnement atypique, donnant lieu à désaccords, il faut tirer le postulat méthodologique suivant : dans la phase de collecte des données et de description grammaticale, le linguiste se gardera le plus possible de l'intervention normative, qui fait au contraire partie, par définition, des tâches de l'enseignant de langue.

Le paradoxe n'est qu'apparent. D'abord, cette exigence est nécessaire pour que les modèles scientifiques produits ne pèchent pas par défaut d'empirisme, en laissant non décrits des pans entiers de la langue, par exemple en modélisant celle-ci non telle qu'elle est, mais telle que les linguistes la souhaitent. C'est aussi le seul moyen d'assurer que les modèles aient une pertinence applicative, c'est-à-dire qu'ils permettent, tout simplement, la compréhension et le traitement des performances concrètes des sujets parlants.

Dans quelques précédents travaux (voir la bibliographie), j'ai déjà eu l'occasion de plaider en faveur de ce courant marginal de la linguistique qui consiste à rechercher systématiquement les régularités sous-jacentes aux erreurs de langue, afin d'élaborer ce que, d'après le linguiste genevois Henri Frei (Frei, 1929), on peut nommer une « grammaire des fautes ». En continuité avec ce parti-pris, j'appliquerai donc les principes suivants, qui à mon sens devraient gouverner, dans l'idéal, n'importe quelle description linguistique :

1. Tout énoncé effectivement produit dans une langue sera *ipso facto* pris en

compte dans la grammaire de cette langue. Dès qu'un énoncé est attesté, on se refuse à le marquer d'un astérisque, moyen trop souvent suspect d'être utilisé, en linguistique, pour rejeter hors description des données existantes, mais susceptibles de falsifier la démonstration en cours.

2. La description linguistique rendra compte des diagnostics d'erreur formulés par les sujets parlants, ainsi que des variations et des divergences dans leurs jugements d'acceptabilité. Cette tâche consistera à expliciter, pour chaque énoncé atypique ou problématique, les variantes de grammaire qui sont en concurrence, et à mettre en lumière les intérêts stratégiques divergents qui déterminent la production et la réception de cet énoncé.

1.3. Perspective d'encodage, perspective de décodage

Dans cette approche, il faut noter que l'énoncé déviant reçoit une sorte de légitimité : on postule, en somme, qu'il est « fait de langue », qu'il a été produit en vertu d'une logique propre, d'une grammaire d'encodage qu'il importe de mettre à jour. Les contraintes liées au décodage, si elles restent importantes, ne sont plus considérées comme seules pertinentes pour l'élaboration du modèle théorique général : celui-ci se veut neutre, prenant aussi bien en compte le point de vue de l'encodeur que celui du décodeur. Ainsi entend-on se donner les moyens d'une part d'analyser le verdict de déviance, traité comme le symptôme d'un incident dans l'interaction verbale, d'autre part d'émettre des prédictions sur la probabilité d'occurrence de tel ou tel type d'« anomalie » linguistique.

Cette conception à la fois extensive et exigeante de la description grammaticale, développée en fonction des problèmes concrets posés par le traitement des fautes et des faits déviants, vise en fait un décloisonnement entre la linguistique fondamentale et la linguistique appliquée. Elle devrait servir l'intérêt bien compris de tous ceux qui ont pour tâche non seulement d'inculquer la langue, mais aussi de la traiter informatiquement, ou encore d'expliquer en vertu de quels mécanismes elle se modifie historiquement. Ajoutons que la prise en compte de données marginales ou atypiques peut obliger à réviser utilement les conceptions, parfois idéalisées ou simplistes, qu'on se fait des données linguistiques standard (voir en particulier sous 2.3.).

Avant de passer à des développements plus concrets, que le lecteur me pardonne d'aborder un dernier point de controverse théorique. L'idée, défendue ici, d'inclure dans la description linguistique une perspective d'encodage, se heurte à l'objection selon laquelle l'énonciateur construirait forcément son énoncé en anticipant sur l'interprétation, ce qui, du point de vue scientifique, donnerait l'unique légitimité à la perspective « sémasiologique » du décodeur (p. ex. : Kleiber, 1990, 552). Or cette objection ne résiste pas à un examen attentif : on peut en effet montrer que, s'il est pris comme un absolu, le postulat de l'anticipation du décodage risque d'entraîner une vision réductrice de l'interaction verbale.

Tout d'abord, une donnée de fait : l'encodage n'est pas observable en tant que tel, et n'est cognitivement accessible que par le biais d'un décodage, tout encodeur étant lui-même, au départ, décodeur de son propre discours. Autrement dit, le problème de la production verbale et de ses paramètres ne peut être seulement approché sans qu'il y ait interprétation. Il s'agit là, si l'on veut, d'une contrainte épistémologique. Mais elle n'a nullement pour conséquence automa-

tique qu'il faille considérer l'encodage comme une pure image « en miroir » du décodage. Si tel était le cas, cela impliquerait que les opérations accomplies par l'encodeur et du décodeur soient identiques, les deux procédures sollicitant les mêmes mécanismes cognitifs. On ne voit pas bien, dès lors, comment les échanges langagiers pourraient donner lieu aux malentendus, aux quiproquos et aux « erreurs » qui en caractérisent le fonctionnement.

Par ailleurs, il est incontestable que les normes de la *communication écrite* tendent, dans une large mesure, à favoriser et à refléter les intérêts stratégiques du décodeur-lecteur, notamment en imposant au rédacteur diverses contraintes d'explicitation et de désambiguïsation (Reichler-Béguelin, 1988a ; les analyses d'« erreurs » sur l'emploi des connecteurs qui seront présentées plus bas confirmeront massivement cette tendance). On ne se demandera pas ici si les règles qui découlent de cette situation sont proprement linguistiques, et notamment si elles sont extrapolables à l'oral, ce dont il y a de fortes raisons de douter, tant le rôle des éléments situationnels et le mode de linéarisation sont différents d'un medium de communication à l'autre. Toutefois, malgré le fait qu'en langue écrite, l'encodeur semble « tenu » d'assurer prospectivement un certain confort de réception à son message, il est facile de montrer qu'en certaines occasions, le décodeur est appelé, de manière symétrique, à coopérer, et à conjecturer rétroactivement sur les conditions d'encodage : par exemple en rétablissant de l'information indispensable, mais à laquelle ni le texte, ni les données situationnelles ne donnent accès.

Prenons un phénomène linguistique qui, à mon sens, illustre parfaitement ce mécanisme, et qui serait impossible à expliquer si celui-ci n'existait pas : il s'agit de la lexicalisation qui affecte certaines expressions initialement déictiques (autrement dit : interprétées par rapport à la situation de production du discours), et qui en viennent à être couramment utilisées dans des cas où l'allocataire est « hors situation », comme dans les exemples suivants :

1. Cher Monsieur : vous [...] désirez rencontrer une femme de 25 ans possédant la forme et les formes, la féminité, beaucoup de tendresse et surtout un cœur *gros comme ça*. Je vous attends. (*L'Hebdo*, 21.11.91)
2. C'est un tendre. Un vrai. Avec un cœur *gros comme ça*. Un de ces hommes qui cache sa pudeur derrière les mots... (*Marie-France*, mars 1989)
3. ...(encore que certains experts péremptoires se soient tus un peu vite, et sans s'expliquer, sur les mensonges *gros comme ça* qu'ils assénaient à longueur d'antenne). (B. Poirot-Delpech, *Le Monde*, 3.4.91)

Il est clair que de tels emplois, proches d'une forme d'autonymie ou de délocutivité, ne peuvent s'expliquer dans une conception du fonctionnement langagier où l'encodeur supporterait tout le poids du principe de coopération et toutes les contraintes d'hétéro-facilitation. Manifestement, c'est ici la connivence de l'interprète qui se trouve sollicitée, afin que soit restitué le geste emphatique accompagnant, en situation orale, les emplois comparables de *comme ça* : de sorte que l'expression *gros comme ça* est actuellement en train de se fixer avec le sens de « vraiment gros, énorme ». Les situations de ce genre ne sont pas rares, où la « nonchalance » égocentrique du locuteur, référant déictiquement à ses propres représentations, et omettant d'anticiper sur les difficultés d'interprétation, est compensée par l'activité coopérative du décodeur. Celui-ci est alors incité à reconstruire de l'information nécessaire, mais non

donnée, du simple fait que le discours, par une sorte de coup de force présuppositionnel, la présente comme disponible, et incluse dans le savoir partagé (1).

Pour conclure sur cette question, on admettra donc que le principe de coopération ne doit pas être conçu comme fonctionnant à sens unique, malgré l'existence de certaines normes pragmatiques, manifestement hypertrophiées en situation d'écriture, qui privilégient le confort de la réception par rapport à celui de la production. Si l'on fait l'effort de ne pas être dupe de ces normes, qui ne sont d'ailleurs respectées que de manière relative, on s'aperçoit que les performances langagières s'expliquent en réalité par une subtile régulation entre les intérêts stratégiques réciproques, parfois contradictoires, de l'encodeur et du décodeur. Par ailleurs, le fait que même en situation de communication écrite, des dérogations au principe normatif de l'anticipation du décodage soient le cas échéant admises, conduit à se poser une question importante dans la perspective didactique, mais qu'il est sans doute un peu prématuré de chercher d'emblée à résoudre : dans quelles conditions les infractions à ce principe sont-elles admissibles ?

2. « Erreurs » dans l'emploi des connecteurs

Sur les bases méthodologiques qui viennent d'être esquissées, la présente étude tente une première approche – encore bien sommaire et partielle – des anomalies qui peuvent affecter les phénomènes d'enchaînement entre deux constituants de phrase ou de texte. C'est le cas des connecteurs pragmatiques qui sera plus particulièrement examiné ici (2). Avec les problèmes de rappel anaphorique, les incohérences logico-argumentatives, résultant d'une controverse sur l'emploi d'un *mais*, d'un *donc*, d'un *puisque*, etc., font en effet partie des malformations textuelles couramment relevées par les enseignants, ou par les collecteurs de « perles ». Ces erreurs sont souvent d'analyse délicate, et je me bornerai à commenter ci-dessous les exemples qui m'ont paru manifester les régularités les plus évidentes. Leur étude suggère, on le verra, que les dissensions suscitées par l'emploi des connecteurs ne relèvent pas d'une cause unique. D'un point de vue didactique, le problème demandera, en conséquence, une approche diversifiée, par plusieurs biais à la fois. Le fait le plus marquant est peut-être que les incidents d'interaction qui se cristallisent autour de l'emploi des connecteurs sont rarement attribuables à une erreur proprement logique de la part des rédacteurs, du moins dans le corpus que j'ai étudié (copies d'élèves du secondaire, jusqu'au niveau baccalauréat, copies d'étudiants de premier cycle, presse, exemples oraux). Mais il serait évidemment nécessaire de compléter l'enquête dans une perspective développementale, en prenant en compte des textes d'enfants plus jeunes.

Les emplois déviants que j'ai eu l'occasion de collecter se laissent *grosso*

(1) Je montre ailleurs que ce phénomène permet seul, en particulier, d'expliquer la naissance et l'extension des locutions phraséologiques contenant des pronoms plus ou moins »dépourvus« de référents : *en imposer*, *s'y connaître*, *l'emporter*, *la trouver saumâtre*, *se les geler*, etc. (cf. SYPNICKI, 1991 ; GIERMAK-ZIELINSKA ; 1991 ; REICHLER-BÉGUELIN, 1991).

(2) Quelques-uns des exemples présentés dans cet article ont été traités plus superficiellement dans mon étude de 1990, qui, à partir d'emplois non standard, met en relief certaines identités de fonctionnement entre les anaphoriques et les connecteurs argumentatifs. Je remercie A. BERRENDONNER, J. GAPANY et P.-A. SEILER pour les matériaux qu'ils ont eu l'amabilité de me transmettre.

modo catégoriser de la manière suivante, étant entendu que certains exemples pourraient vraisemblablement prendre place dans plus d'une rubrique.

— Certaines des anomalies constatées tiennent apparemment à un conflit portant sur le sémantisme du connecteur, quand les instructions qu'il véhicule usuellement, ou son domaine d'application habituel, ne sont pas respectées (2.1.).

— D'autres fois, le connecteur incriminé l'est pour des raisons d'analyse syntagmatique, pour une question de champ, quand le lecteur n'a pas compris clairement quelles unités, et de quelle dimension, il corrèle (2.2.).

— Un troisième groupe d'exemples, fréquents et fort instructifs, regroupe les cas où le connecteur enchaîne sur des contenus implicites, présupposés ou sous-entendus plus ou moins aisément récupérables par le décodeur (2.3.) : or, si l'enchaînement sur de l'information non dite est un phénomène très courant, comme le montre abondamment toute la logique illocutoire, il est inégalement toléré selon les types d'inférences sollicitées et selon les situations de communication.

— Enfin, dans un dernier groupe de cas, le sentiment d'anomalie éventuellement ressenti ne peut être attribué à aucune des causes précédentes (sémantique, syntagmatique ou pragmatique) : il tient à ce que le stéréotype argumentatif sous-jacent à l'emploi du connecteur n'est pas universellement valide, et qu'il est susceptible de heurter le lecteur pour des raisons purement culturelles ou idéologiques (2.4.).

2.1. Dissensions d'ordre sémantique

Voici donc un certain nombre d'exemples où le verdict de déviance paraît, dans un premier diagnostic tout au moins, lié à un désaccord de type sémantique, et à une violation plus ou moins évidente des instructions associées à un connecteur. Un tel désaccord est sensible dans l'exemple 4, où les modalités d'emploi de *même* produisent une curiosité argumentative :

4. il y a des réformes qui ne coûtent pas un centime \ *même* pas un franc. (Oral, radio)

La description usuelle de *même* (cf. Anscombe et Ducrot, 1983, 122) pose en effet que ce connecteur articule deux arguments p et q orientés vers une conclusion identique r , et dont le second soutient cette conclusion plus efficacement que le premier ($q > p$). Or ici, la conclusion visée par le locuteur de 4 est clairement « il y a des réformes qui coûtent peu de chose », et l'on attendrait, en bonne logique arithmétique, la séquence inverse, « ...des réformes qui ne coûtent pas un franc. Même pas un centime », du fait que « pas un centime » argumente plus fort en direction de « rien » que « pas un franc ». Si l'on tente de forger un autre exemple analogue, la phrase « Paul n'a pas bu une bouteille, même pas un verre », paraît à la fois plus logique et plus efficace argumentativement que « Paul n'a pas bu un verre, même pas une bouteille ».

Rapprochons l'exemple 5, où on a aussi l'impression que l'inversion des arguments coordonnés par *même* donnerait un résultat plus conforme à l'attente...

5. on danse toute la nuit et *même* très très tard (oral, FR3, 14.7.89)

...à moins d'y comprendre, à la rigueur, quelque chose comme « très très tard

[dans la matinée] », ce qui introduirait l'effet de gradation argumentative requis par l'emploi courant de *même*.

Les exemples 4 et 5 doivent-ils être mis au compte des aléas de la production orale, et de la difficulté qu'il peut y avoir à surenchérir en improvisant d'urgence un argument plus efficace que celui qui vient d'être avancé ? Ou faut-il voir, dans 4, le résultat d'une difficulté cognitive à gérer simultanément deux gradations, une gradation référentielle, purement quantitative, allant du moins vers le plus (*un sou... un franc*), et une gradation argumentative, conditionnée par le raisonnement en cours, où *pas un franc* représente un argument moins puissant que *pas un sou* ? Ces deux explications sont possibles, mais d'autres facteurs peuvent entrer en ligne de compte, qui rendent un diagnostic unique assez difficile (3).

Dans 4 par exemple, *même* coordonne des énoncés négatifs : or le calcul des effets argumentatifs de la négation est très délicat, notamment quand des échelles quantitatives sont en jeu (4). Ainsi, il a déjà été observé que nier une petite quantité est un moyen courant d'exprimer, voire de renforcer une négation : « Paul n'a pas bu une goutte » équivaut à « Paul n'a rien bu du tout », « Il n'a pas versé un sou » (ou « Il n'a pas versé un franc ») à « Il n'a rien versé du tout. » Aussi est-il possible de dire de manière tout à fait conséquente : « Il n'a rien bu, même pas une goutte », « Il n'a rien versé, même pas un franc », *ne pas boire une goutte, ne pas verser un franc* étant ressentis comme des arguments surenchérissant sur *ne rien boire, ne rien verser*. Peut-être tient-on là une explication de 4 : l'encodeur aurait utilisé *ne pas coûter un sou* non dans son sens littéral, mais comme une lexie figée plus ou moins équivalente à *ne rien coûter* : il lui était dès lors loisible de surenchérir avec *même pas un franc*, négation d'une autre petite quantité. De son côté, le décodeur, attaché à la symétrie des deux expressions utilisées ainsi qu'au chiffre des quantités asser-tées, est tenté d'interpréter l'énoncé construit de la sorte comme un illogisme caractérisé. Dans cette interprétation de l'« erreur », ce ne serait pas, à l'encodage, le sémantisme du connecteur proprement dit qui serait en cause, mais plutôt des phénomènes de retraitement du sens affectant les arguments corrélés (cet exemple pourrait dès lors prendre place plus bas dans la rubrique 2.3.). Ce qui est intéressant, c'est que l'explication fournie ici, en termes d'opposition entre une interprétation inférentielle (à l'encodage) et une interprétation arithmétique ou littérale (au décodage), permet de prédire l'occurrence d'énoncés tels que « Il n'est pas venu une seconde, même pas une minute », « Paul n'a pas bu une goutte, même pas une gorgée », dont la réalisation devrait s'avérer plus probable que celle d'énoncés du genre « Il n'est pas venu une heure, même pas deux heures », « Paul n'a pas bu un litre, même pas deux », où la première négation ne porte pas sur une petite quantité ; je laisse le lecteur juge de savoir

(3) Bien que le cas ne soit apparemment pas illustré dans 4 et 5, on rappellera pour mémoire que le connecteur *même* introduit parfois un argument moins puissant que les précédents : par là même, il permet d'opérer ironiquement un effet de totalisation, comme dans l'exemple de Fauconnier : « Il a la licence, le 3^e cycle, le doctorat d'état, et *même* le certificat d'études. »

(4) Dans les limites de cet article, on n'examinera pas en détail ce problème qui a donné lieu à de nombreux débats, notamment autour de la question de l'opposition, à maintenir ou non, entre négation propositionnelle et négation métalinguistique : voir par exemple DUCROT, 1980, FAUCONNIER, 1976, ANSCOMBRE et DUCROT, 1983, ATTAL, 1984. La diversité des emplois (plus ou moins lexicalisés) de *pas mal* ou de *pas mauvais* en français illustre bien la difficulté qu'il y a à calculer univoquement, et hors contexte, la valeur argumentative d'un énoncé nié : « Ce rôti n'est pas mauvais, il est immangeable » (*pas mauvais* vise ici « moins bien que mauvais »), « Ce film n'est pas mauvais, va le voir » (*pas mauvais* vise « plutôt bon »), « Admirable, Monsieur, et même pas mal. (Picard, mathématicien à Polytechnique, après un examen oral) » (*pas mal* vise ici, semble-t-il, « mieux que bien »).

si, intuitivement, les seconds paraissent ou non plus franchement absurdes que les premiers.

Voici un exemple écrit (on notera toutefois qu'il figure dans un discours rapporté), d'apparence très semblable, mettant en jeu cette fois-ci le connecteur *voire*, dans un contexte impliquant lui aussi une négation (*ne... que*) :

6. Sans l'opération, le bébé n'aurait eu que quelques jours, *voire* quelques semaines à vivre, a-t-il ajouté. (*La Tribune de Genève*, 23.9.86)

Voire, comme *même*, articule habituellement deux arguments co-orientés vers une conclusion identique, et dont le second soutient cette conclusion plus efficacement que le premier : dans « Je serai absent une semaine, voire deux », les deux durées argumentent toutes deux, mais surtout la seconde, en faveur de l'idée que mon absence sera plutôt longue ; en revanche, dans « Je (ne) serai absent (que) deux semaines, voire une », les arguments sont l'un et l'autre, et le second plus que le premier, mis au service de l'idée que mon absence sera plutôt brève (sur l'opérateur *ne... que*, qui inverse l'orientation argumentative « naturelle » de l'énoncé vers le « plus » ou le meilleur, voir Ducrot, 1983, 32). Or dans l'exemple 6, « quelques semaines » ne saurait passer pour un argument soutenant, et davantage que « quelques jours », la thèse que le nouveau-né aurait, sans l'opération, vécu seulement peu de temps (« quelques heures » fournirait en revanche une gradation vers le « moins » conforme à l'attente). Dans l'énoncé tel qu'il a été produit, les deux arguments articulés par *voire* sont donc anti-orientés, comme si, encore une fois, la gradation référentielle dirigée vers le plus (« quelques jours » → « quelques semaines ») avait pris le pas sur la gradation argumentative (« quelques semaines » → « quelques jours »).

Pourtant, si l'on veut préserver la cohérence de 6, il est possible de supposer que *voire* se substitue à une modalisation comme *peut-être*, ou à une expression concessive comme à *la rigueur*. A l'état libre, on sait en effet que *voire*, anciennement assertif (« vraiment »), marque « le doute, l'ironie » (Robert) avec le sens de « vraiment oui ». Au vu d'un exemple comme 6, on peut se demander si, dans les emplois en coordination, son sémantisme n'est pas également en train d'évoluer vers l'expression d'une modalité d'incertitude (ce qui, sémantiquement, serait de nature à le distinguer nettement de *même*). Il existe en tout cas bien des exemples du type de 7, où une telle modalité semble associée à l'expression de la gradation argumentative, et où *voire* peut être paraphrasé aussi bien par *et même* que par *peut-être même*, si ce n'est simplement par *peut-être*. Parfois même, tout effet de gradation semble en effet abandonné (7a) :

7. Pour des intellectuels, la gauche signifie plus de vérité, de sincérité, *voire* d'humilité. (Revel, cité par Grevisse, § 1042).

7a. [...] on pourrait croire que l'art est dans certains cas une simple copie, *voire* une représentation de la nature. (Copie)

Il faut mettre en parallèle les très fréquents emplois de *voire même*, « parfois condamné comme pléonastique par les puristes, mais qui peut alléguer en sa faveur son ancienneté » (Grevisse, § 1042). Dans cette expression, le cumul des deux connecteurs pourrait bien ne pas être, ainsi que le croient les puristes en question, une pure et simple redondance : en fait, la plupart des exemples du type « Ce remède est inutile, *voire même* pernicieux », cités par Grevisse,

ibid., se laissent fort bien paraphraser par « peut-être même ». Si *voire* y est compris de la sorte au moins par une partie des locuteurs francophones, l'émergence d'emplois comme 6 ou 7 devient d'autant moins surprenante.

Voici encore deux exemples intéressants, qui sont de nature à révéler la polysémie latente du connecteur *voire* : une fois celui-ci apparaît associé à *peut-être*, dans un énoncé où il est dès lors plausible de penser qu'il a sa valeur enchérissante (il est paraphrasable par *même*) (8) ; l'autre fois, il est au contraire associé à *même* (dans l'ordre peu courant *même voire*, qui calque vraisemblablement la séquence *même peut-être*), et semble véhiculer une valeur de pure modalisation (9) :

8. Là, il [le fuligule morillon, sorte de canard] y recherche des petits mollusques, des insectes, *voire peut-être* des petits poissons, des têtards... (*La Liberté*, 1.2.89)

9. C'est nécessaire et *même voire* indispensable. (TF1, 24.4.89)

Ainsi, il semble que dans le cas de 6, un désaccord de type sémantique permette d'expliquer le verdict d'anomalie, sans doute lié au phénomène de variation qui affecte, de manière assez nette, la valeur du connecteur en cause. C'est un phénomène de polysémie, un emploi non clairement reconnu par la norme, qui se trouve ici censuré au décodage, au nom de la fonction la plus communément admise de *voire*. Par une stratégie de spécialisation, la norme tend en effet à considérer ce dernier comme un équivalent de *même* en emploi non libre, et comme un modalisateur à l'état libre, alors que dans les faits, la répartition des valeurs sémantiques n'est pas congruente avec ce double fonctionnement syntaxique.

Un autre connecteur dont la fonction et le domaine d'emploi tendent à évoluer est *car*, justificatif d'énonciation dont l'emploi standard est celui d'un coordonnant extra-phrastique (ou extra-clausal au sens de Berrendonner et Reichler-Béguelin, 1989) : « [*car* et *or*] ne servent à unir que des phrases ou des sous-phrases » (Grevisse, § 1031). Or, dans l'usage de certains locuteurs, *car* tend à devenir une sorte de doublet de *parce que*, apte à fonctionner comme subordonnant à tous les rangs de la structure. En témoignent une foule d'emplois déviants, dont je me limiterai à donner un échantillonnage caractéristique. Dans 10 et 11, *car* enchaîne sur un simple constituant et non sur une clause ; dans 12 et 13, il est coordonné avec des subordonnées de cause en *parce que* et en *que* ; dans 14 et 14a, il fonctionne enchâssé dans une infinitive ou une circonstancielle ; enfin, dans 15, la clause en *car* fait l'objet d'une focalisation, autant d'emplois proscrits par la norme, mais fréquemment attestés, dans les copies d'élèves et aussi plus largement :

10. [...] cet homme offre-t-il toutes les garanties d'impartialité pour mener correctement une procédure capitale, *car* d'elle dépendra la décision du procureur extraordinaire de la Confédération, Joseph-Daniel Piller, de dresser ou non un acte d'accusation contre l'ex-conseillère fédérale, Elisabeth Kopp. (*L'Hebdo*, 22.6.89).

11. Adieu beaux yeux, quand même inviolés, *car* inapprivoisables d'Ophélie ! (Laforge, cité par Grevisse, § 259, qui parle d'un « usage un peu aventureux » de *car*).

12. Vous dites ça *parce que* vous êtes jaloux *et car* elle est toujours avec Marcel. (Copie d'élève).

13. Les villageois aimaient se rendre dans cette auberge *car* il y régnait une bonne ambiance *et qu'il* y faisait bon vivre. (Copie d'élève ; exemples du même type chez Grevisse, § 259).

14. Les soldats israéliens affirment avoir tiré *car* ils craignaient pour leur vie. (Presse).

14a. Comme ils ne peuvent s'imposer par la lutte *car* ils sont tous de la même force, à peu près, ils utilisent d'autres moyens. (Copie d'élève).

15. Si j'ose m'en référer à vous, Monsieur, c'est simplement *car* vous avez été l'expert des examens de brevet.

Selon Grevisse (*ibid.*), de tels exemples ne sauraient passer pour populaires, *car* étant plutôt limité à la langue écrite. J'irai dans le même sens en observant que dans certains cas clairs, cette extension d'emploi résulte manifestement d'un souci d'hypercorrection. La chose est sensible dans l'exemple 15, où l'usage déviant de *car* intervient dans un contexte riche en précautions oratoires. De même, dans 12, l'élève utilise *car* par recherche stylistique plutôt que par négligence : son objectif est manifestement d'éviter la répétition de *parce que*.

D'un autre côté, on peut se demander si les phénomènes de discours rapporté ne jouent pas aussi leur rôle dans l'évolution décrite ci-dessus, tout comme ils peuvent donner lieu à des erreurs dans l'emploi de certains connecteurs fortement « énonciatifs ». Cette remarque m'est suggérée par l'exemple 14, texte journalistique transposant (peut-être !) le contenu d'un discours à la première personne, où *car* serait susceptible de relier tout à fait normalement deux clauses, dont la seconde justifierait l'assertion de la première (14' : « Nous avons été obligés de tirer, *car* nous craignons pour notre vie. ») Certes, une conception transformationnaliste du discours indirect, consistant à le dériver mécaniquement à partir d'un discours direct sous-jacent, a été justement estimée intenable et réhivitoire par les linguistes qui ont travaillé sur la question (Banfield, Authier-Revuz, Combettes) ; mais on sait aussi qu'une telle conception est obstinément accréditée par la théorie du discours rapporté et les exercices divulgués par la grammaire scolaire (5). Or, une dérivation purement morpho-syntaxique d'un discours indirect à partir de 14' serait précisément de nature à favoriser un enchâssement de *car* tel qu'il figure dans 14. Cet exemple serait alors à mettre au compte des effets pervers produits par certaines « règles » traditionnelles, et par l'absence de réflexion approfondie sur la prise en charge énonciative qui caractérise une certaine pédagogie du discours rapporté, de conception scientifiquement périmée, mais non dépourvue d'impact sur les productions écrites.

Dans l'extrait suivant, l'anomalie d'emploi qui affecte *or*, dans un contexte où on attendrait un connecteur adversatif (*mais, pourtant...*), engage cette même question du discours rapporté (en l'occurrence, *or* apparaît à la charnière entre un discours indirect et un discours indirect libre) :

16. Il admit que j'avais raison d'aimer la littérature. *Or*, j'avais tous les torts de haïr les sciences. (Copie d'élève).

Or a été décrit comme un marqueur impossible à enchâsser dans un discours indirect (Charolles, 1987), dans la mesure où, en l'absence d'une autre indication du genre « toujours selon X », il tend à instituer une borne, indiquant une reprise en charge du raisonnement par le locuteur du discours citant (dans l'exemple de Charolles « Selon A. Camus, la vie est absurde, *or* le suicide l'est tout autant », la seconde proposition est attribuée à l'énonciateur du discours

(5) Je me contente ici d'une simple allusion : pour plus de détails, cf. AUTHIER-REVUZ et MEUNIER, 1977, COMBETTES, 1989 et 1990.

citant et non à Camus ; aussi Charolles qualifie-t-il ce connecteur d'« imperméable » ou de « bouchon »). On voit que les conditions d'emploi standard de *or* n'ont pas été respectées dans l'exemple 16, l'élève s'étant probablement trouvé en difficulté devant la tâche consistant à construire au discours transposé un raisonnement comportant un *or*. Cela incite à penser que certains aspects de l'utilisation des connecteurs devraient être assumés par une didactique bien comprise du discours rapporté, qui reste encore à l'état d'ébauche dans les manuels.

Pour résumer sur cette catégorie d'exemples déviants, il est intéressant d'observer que certains ne font qu'illustrer des mécanismes fondamentaux d'évolution de la langue : je pense aux problèmes d'emploi de *voire* et de *car* examinés en détail plus haut. A chaque fois, en effet, sont en jeu deux parasy-nonymes (*voire* et *même* d'une part, *car* et *parce que* de l'autre), connaissant une zone de recouvrement dans leurs emplois. Or le cas de *voire* révèle une tendance à *différencier* les deux connecteurs concernés en les spécialisant, celui de *car*, au contraire, une tendance à les *assimiler* en faisant tomber l'un des deux au rang de variante soutenue de l'autre. Ces phénomènes peuvent être encouragés indirectement par divers facteurs annexes : difficultés liées à l'argumentation en contexte de négation (exemple 6), ou encore difficultés découlant de l'usage du discours rapporté (exemples 14 et 16).

2.2. Anomalies liées au recrutement des termes corrélés

Une autre série de problèmes interprétatifs, d'origine assez différente, est liée au fait que bon nombre de connecteurs logiques ou argumentatifs peuvent enchaîner aussi bien localement, sur le contenu du segment qui les précède directement, qu'à un autre niveau hiérarchique, sur une information validée au préalable et non immédiatement adjacente dans le discours. D'où la possibilité de conflits d'analyse :

17. Le plaisir est un état affectif fondamental. C'est une sensation de l'émotion et de la satisfaction. Il existe différentes formes de plaisirs : le plaisir esthétique, le plaisir moral et intellectuel. Le plaisir est aussi bonheur et joie.

C'est *donc* du plaisir intellectuel et peut-être aussi du plaisir des sens (physique) qu'il s'agit. (Etudiant, 1^{er} année de Faculté ; annotation du correcteur : « logique ? »).

Dans l'extrait précédent, le connecteur incriminé par la remarque du lecteur introduit bel et bien une incohérence s'il est interprété « par proximité », comme marquant une inférence logique à partir des contenus formulés au paragraphe précédent. Pourtant, à qui voudrait faire davantage crédit au bon sens de l'encodeur, une autre interprétation se présente : il pourrait s'agir d'un *donc* signalant un retour au propos initial, après clôture d'une digression (*cf.* le rôle de l'alinéa ; le fonctionnement en conversation de cette acception très courante de *donc* est décrit chez Roulet *et alii*, 1985, 152-153). Dans 17, il y a eu, comme dans les exemples vus précédemment, désaccord entre les partenaires de la communication, mais cette fois-ci le dissentiment porte non sur le sémantisme du connecteur, mais sur l'articulation assignable au texte et sur la localisation des constituants corrélés.

Les exemples 18 et 19 présentent un autre cas intéressant de séquences susceptibles d'apparaître incohérentes, mais cette fois-ci pour la raison inverse (c'est la connexion « à distance » qui donne un résultat peu satisfaisant) :

18. Les dégâts sont importants – toutes les vitres de l'immeuble ont été soufflées ainsi que celles des bâtiments situés dans un rayon de 50 m, *mais* il a été impossible aux pompiers de constater l'origine de cette explosion. (Etudiant, français langue étrangère).

19. [Titre] « L'art est un mensonge qui fait comprendre la réalité » (Orson Welles). Cette citation, qui paraît absurde à première vue, soulève *en effet* plusieurs problèmes, dont voici les principaux. (Début de copie de bac).

Dans 18, le caractère explicitement parenthétique, marqué par le tiret initial, de « toutes les vitres de l'immeuble ont été soufflées ainsi que celles des bâtiments situés dans un rayon de 50 m », peut inciter le lecteur à articuler « mais il a été impossible... » sur la clause initiale « Les dégâts sont importants », ce qui fait difficulté. Dans une structure de type *p mais q*, on admet en effet, depuis l'analyse bien connue fournie par Ducrot, que *p* et *q* argumentent en faveur de deux conclusions opposées, le second argument étant toutefois présenté comme l'emportant sur le premier (cf. par exemple Ducrot *et alii*, 1980 : 97, Adam, 1990 : 208). Or on ne voit pas bien, dans l'interprétation que nous venons de donner, quelles conclusions opposées pourraient être visées par les arguments corrélés. En revanche, et contrairement à ce qui se passe dans l'exemple 17, c'est une lecture « par proximité » qui peut garantir une cohérence à l'énoncé, si l'on veut bien admettre que la proposition « toutes les vitres de l'immeuble ont été soufflées [...] dans un rayon de 50 m » suggère la conclusion que l'on connaît l'épicentre, et vraisemblablement l'origine du sinistre, conclusion que vient, conformément à l'attente, démentir la proposition introduite par *mais* : « il a été impossible aux pompiers de constater l'origine de cette explosion ». Dans 19, le problème est sans doute moins aigu, mais l'occurrence du connecteur illustratif *en effet* pose problème si on ne le connecte pas d'emblée à la clause adjacente, et si on cherche plutôt à le rattacher à une énonciation qui se situerait en amont. Or, il se peut qu'une connexion « à distance » soit spontanément choisie dans une première lecture. Car dans la relative « qui est absurde à première vue », « à première vue » est en position de foyer d'information ; le décodeur est tenté d'induire prématurément une interprétation restrictive « n'est absurde qu'à première vue », orientée vers la conclusion « elle ne l'est pas en réalité ». Il s'attend donc à l'occurrence d'une correction anti-orientée, et non de la confirmation qui arrive en fait, laquelle tend dès lors à ne pas être rattachée argumentativement au contexte gauche immédiat.

On peut s'interroger sur le fait que, dans de tels exemples, le sens (cohérent) qui a été encodé est relativement aisément recouvrable, même pour qui s'engage dans un premier temps sur la voie d'une interprétation absurde ou sans issue. En réalité, le sentiment d'incohérence qui motive la sanction normative n'est en général que le produit d'un mauvais choix stratégique dans l'interprétation, et ne résiste pas à une lecture quelque peu coopérative. Face aux situations de ce genre, tout comme dans le cas des pronoms ambigus, le lecteur n'est pas enclin à l'indulgence : sa propre erreur d'interprétation est automatiquement versée au compte du scripteur, à qui l'on ne pardonne guère d'avoir eu à réviser une première hypothèse interprétative, ou d'être resté provisoirement dans l'incertitude. Dans la phase de réception du texte écrit, le diagnostic d'erreur est donc plus souvent lié à un refus de revenir sur une première lecture qu'à une réelle impasse interprétative.

A ce propos, il est fort instructif de remarquer que le caractère déviant ou inattendu de l'enchaînement, tout à fait recherché de la part du scripteur, peut

le cas échéant donner lieu à un effet stylistique valorisé, proche du mot d'esprit. Ainsi en est-il dans l'énoncé suivant, où *mais* connecte comme dans 18 « par proximité », entraînant une franche rupture d'isotopie :

20. Bref, Dali repose maintenant pour toujours dans le cadre surréaliste de son musée-théâtre ayant près de lui le tableau « Gala nue regardant la mer par la fenêtre », *mais* quand on *la* voit de cinquante mètres, on découvre la tête d'Abraham Lincoln. (*Tribune de Genève*, 26.1.89).

L'enchaînement logico-argumentatif inattendu se fait ici sur la clause contenue dans les guillemets, l'îlot textuel qui contient le nom propre servant de titre au tableau ; l'effet de coq-à-l'âne de cette connexion est notablement renforcé par le rappel nominal au féminin, anaphorisant délibérément non *le tableau*, mais *Gala nue*...

La norme en jeu dans des exemples comme 17-19 n'est pas d'ordre linguistique, puisqu'en français, le segment de discours requis pour construire l'information rappelée par un connecteur ou un anaphorique n'est pas forcément marqué linguistiquement. Comme, de surcroît, l'interprétation absurde n'est presque jamais la seule possible, on peut dire que ce qui pèse ici sur l'encodage du texte écrit, c'est une contrainte hypertrophiée de désambiguïsation (cf. 1.3.) : elle protège le confort du décodeur, auquel le scripteur est censé éviter par tous les moyens utiles un fourvoiement, même temporaire, ou une hésitation, sur la structuration syntagmatique à donner à l'énoncé. Ce qui est cause dans les cas de ce genre, ce n'est pas tant une invraisemblance de contenu (laquelle est parfois plus « jouée » que réelle), que le déroulement lui-même de l'échange verbal écrit. Comme toute interaction langagière, celui-ci implique certains droits et devoirs de la part des partenaires, ainsi que l'ont montré Grice, 1975, et tous ceux qui ont travaillé sur les maximes conversationnelles et autres lois de discours. Mais il est des circonstances où le décodeur prétend à des égards particuliers : c'est le cas, tout particulièrement, de la communication écrite.

2.3. Anomalies liées à des enchaînements opérant sur des contenus implicites

Une troisième catégorie de raisonnements problématiques, qui à elle seule mériterait une étude de grande ampleur, réunit des énoncés où le connecteur incriminé enclenche non sur un contenu explicite, figurant dans le contexte discursif, mais sur un contenu implicite, sur une information à construire, et dont la récupération par le décodeur peut être plus ou moins aisée. Le phénomène est connu, quoique peu reconnu dans son ampleur réelle. Un cas simple, relativement admis par la norme, et bien décrit par les analystes du discours (ainsi Ducrot *et al.*, 1980 : 17), est celui des connexions *de dicto*, qui consistent à enchaîner non pas sur le contenu propositionnel asserté, mais sur l'assertion elle-même, ou sur tout autre acte de parole réalisé par l'énonciation et véhiculé par celle-ci à titre de présupposé pragmatique. Tel est le cas de 21, où, à l'évidence, le connecteur causal n'introduit pas une justification de la maladie présumée de Marie, mais une justification de la *supposition* du locuteur :

21. Marie doit être malade, *parce que* je ne l'ai pas vue ce matin. (Exemple de Roulet et Mœschler, cf. Mœschler, 1986 et 1987).

C'est de la même manière qu'en 22, le pronom de rappel réfère à la séquence linguistique qui précède non en tant que porteuse d'un contenu propositionnel, mais, méta-énonciativement, en tant qu'acte illocutoire d'interrogation (il est paraphrasable par *cette question*) (6) :

22. Y a-t-il un remède pour abolir ces échelons ? Il est difficile d'y répondre, mais de la manière avec laquelle le monde va, je pense que ce problème ne disparaîtra jamais. (Copie d'élève).

Mais il existe bien d'autres retraitements, moins conventionnels, auxquels sont soumis les contenus linguistiquement validés au titre d'« antécédents ». L'information implicite sur laquelle se fait l'enchaînement anaphorique ou la connexion logico-argumentative est alors restituable, mais à l'aide de raisonnements plus ou moins aléatoires, et parfois coûteux pour l'interprète. On se bornera à examiner quelques exemples choisis dans un inventaire relativement abondant :

23. En réalité, des informations objectives ont paru dans les médias, qui devraient rassurer le public. En passant, on peut se demander dans quelle mesure la diffusion, de plus en plus fréquente, d'informations médicales apaise ou augmente la peur des maladies. Le public n'est *donc* pas rassuré et la crainte d'attraper le SIDA persiste. (*La Suisse*, 16.11.85).

24. Les paysans devenaient de plus en plus inquiets. Ils ne se sentaient en sécurité nulle part et même leur barrière ne les rassurait pas. Ils avaient bien mis plus de sécurité dans leurs maisons, mais que pouvaient-ils faire contre des loups affamés ? *Ainsi*, après quelques jours d'angoisse, une nouvelle attaque eut lieu. (Copie d'élève).

25. Mais voulez-vous l'accepter, ce cadeau, c'est-à-dire être sauvé, avoir la vie éternelle ? *Et pourtant* Jésus est notre ami suprême. Il est la seule réponse à nos problèmes [...] (Tract, janvier 1989).

Dans 23, qui présente une structure *p donc q*, le connecteur marque *q* comme résultant d'un raisonnement déductif, et présuppose un *topos*, ou lieu commun argumentatif, $p \rightarrow q$. Or ici, la prémisse nécessaire de l'implication ($p =$ « la peur des maladies augmente ») n'est pas explicitement formulée par le rédacteur. En fait, pour la restituer, il faut supposer que l'interrogation indirecte alternative « on peut se demander dans quelle mesure la diffusion [...] d'informations médicales apaise ou augmente la peur des maladies », sur laquelle enchaîne *q* (= « Le public n'est donc pas rassuré... »), est à prendre comme une pure question rhétorique (7) : pour le locuteur, la réponse implicite évidente, c'est que la peur augmente, et poser la question revient à y répondre. Mais le destinataire ne l'entend pas forcément de cette oreille. Il est au contraire en droit de décoder

(6) D'autres exemples du même type sont répertoriés dans REICHLER-BÉGUELIN 1988b.

(7) Par convention et pour simplifier, j'appellerai ici *question rhétorique* toute interrogation qui, dans un sens ou dans un autre, oriente sa propre réponse. Dans la littérature relative à l'interrogation, on réserve souvent ce nom à des interrogations impliquant une réponse de polarité inverse, c'est-à-dire soit à des interro-positives impliquant une réponse négative (« Est-il possible d'être aussi stupide ? » oriente vers « Non »), soit à des interro-négatives impliquant une réponse positive (« N'ai-je pas raison ? » oriente vers « Oui »). Mais il existe aussi des interro-positives impliquant une réponse positive (« Tu es donc arrivé ? ») et des interro-négatives impliquant une réponse négative (« Tu n'es donc pas arrivé ? »). Elles sont en général traitées à part (cf. ANSCOMBRE et DUCROT, 1983 : 129), comme des demandes de confirmation ou d'assentiment. Il n'est pourtant pas évident qu'elles fonctionnent différemment des questions rhétoriques au sens classique : la limite entre les deux catégories n'est pas tranchée en toute rigueur, comme le signale à juste titre GRÉSILLON, 1981 : 67. Cf. note 12.

l'interrogation disjonctive, non tronquée, « on peut se demander dans quelle mesure *p* ou *q*... » comme une vraie question, dont la réponse est ouverte et non prévue d'avance ; d'où le sentiment d'un emploi forcé de *donc*. En revanche, si l'interrogation était tronquée, et, mieux encore, assortie de *parfaitement*, *absolument*, *bien*, *entièrement*, *vraiment*, *véritablement*, *réellement*, etc., adverbess d'intensité qui sont précisément de nature à marquer le sens de question rhétorique attribuable à une interrogation (8), la transition logique serait acceptée plus aisément : « ...on peut se demander dans quelle mesure la diffusion [...] d'informations médicales apaise *vraiment* (*entièrement*...) la peur des maladies. Le public n'est *donc* pas rassuré et la crainte d'attraper le SIDA persiste ».

Encore un exemple de connexion périlleuse intervenant après une question dans 24, où tout le contexte précédant l'occurrence du connecteur illustratif *ainsi*, y compris la question rhétorique relative à l'impuissance des moyens mis en œuvre par les paysans, ne suffit pas à valider l'information nécessaire à justifier son emploi : « [Il était inévitable que les loups attaquent une nouvelle fois.] *Ainsi*... »

Les connexions opérées à partir d'interrogations engendrent souvent des difficultés, car leur orientation argumentative est à peu près aussi délicate à déterminer que celle des énoncés négatifs dont il a été question plus haut à propos de *même* (2.1., ex. 4). Dans le cas de l'exemple 25, implicitement dialogique, il semble que l'enchaînement adversatif « Et pourtant... » ne puisse logiquement se faire que sur une intervention réactive de dénégation éllipsée (« [Non.] – Et pourtant... »). Or, telle qu'elle est formulée, la question « Mais voulez-vous accepter ce cadeau... » présente des caractéristiques argumentatives contradictoires, dont certaines ne sont pas congruentes avec cette réponse négative.

Comme le montre Borillo (1981 : 15), il arrive certes assez souvent qu'une interpropositivess sur un verbe de volition à la deuxième personne apparaisse comme une question rhétorique (9). Borillo donne l'exemple de « Voulez-vous que je me tue à la tâche ? », qui oriente vers une réponse inversement polarisée : « Bien évidemment non ». De même, dans 25, le *Mais* initial contribue à suggérer une inversion de polarité, confirmée ultérieurement par l'enchaînement argumentatif *Et pourtant*... Cependant, l'inversion de polarité est aussi en relation, semble-t-il, avec le contenu de la proposition complétive dépendant de *voulez-vous*, et il n'est pas indifférent que cette dernière soit axiologisée positivement ou négativement. Dans une séquence inventée du type « Voulez-vous que je vous sauve ? Alors tenez-vous tranquille », la réponse induite, sur laquelle se fait l'enchaînement, est positive, parce que l'action de sauver quelqu'un, au contraire de celle de se tuer à la tâche, paraît quasi intrinsèquement souhaitable. Il en va de même, dans 25, pour la proposition « l'accepter, ce cadeau, c'est-à-dire être sauvé, avoir la vie éternelle », dont la formulation appelle presque naturellement une réponse affirmative (à moins, bien sûr, de faire une lecture antiphrastique de « cadeau » comme « tâche » ou « fardeau »...). Aussi l'enchaînement argumentatif opéré par *Et pourtant*... est-il ressenti localement comme étrange.

Cependant, à un autre niveau, si l'on se donne la peine d'imaginer le dialogue de sourds qui pourrait intervenir entre l'adepte d'une quelconque secte

(8) Pour une synthèse sur le marquage linguistique des questions rhétoriques, on se reportera à BORILLO, 1981.

(9) Au sens classique du terme dont il a été question à la note 6.

religieuse et un interlocuteur réfractaire au prosélytisme, l'articulation discursive dépeinte plus haut redevient éminemment plausible. En fin de compte, le problème logico-argumentatif auquel le lecteur de 25 peut être sensible, résulte de ce que ce texte présente, en surface, une structure monologique, alors que sa cohérence profonde est déterminée par la construction d'un allocutaire implicite, pourvu de caractéristiques psycho-sociologiques bien déterminées. La connivence du lecteur est hautement sollicitée pour cette opération de reconstruction.

Les contextes interrogatifs étant donc particulièrement sensibles, on ne trouvera rien d'étonnant à ce que les problèmes d'interprétation se compliquent dans certains cas où un connecteur articule *deux* questions, dont le lecteur doit calculer les orientations argumentatives parfois peu évidentes. Cette difficulté débouche sur une franche aporie dans 26 :

26. Oui Antoine étudie, bûche, travaille. Tout cela dans quel but ? *Car* « qui songerait à accoutumer un Bloyé à une existence, à des pensées libérales ? » Antoine ne s'élèvera pas au-dessus de la masse. (Copie de bac).

27. [Aveuglé par une cagoule, un fakir a conduit sans encombres, sur dix kilomètres, un mini-bus chargé de quelques journalistes].
Un espoir pour les aveugles ? *Mais* Stevie Wonder ne conduisait-il pas jusqu'au jour où il a été impliqué dans un accident ? (*La Suisse*, 27.10.88).

Quant à l'exemple 27, il présente comme 24 un enchaînement qui suppose (rétroactivement) une réponse négative ellipsée à la question « Un espoir pour les aveugles ? » A cette réponse négative, qui ne s'impose pas *a priori* (vu le contexte, elle pourrait être « oui » ou « peut-être ») est opposé un contre-argument, par le biais d'un *mais* introduisant une interro-négative clairement rhétorique (la réponse, évidente cette fois, est « oui, S. W. conduisait »). Mais l'orientation argumentative pourtant nette liée à cette nouvelle interrogation est notablement affaiblie, si ce n'est ruinée, par la mention subséquente de l'accident dans lequel a été impliqué le chauffeur aveugle. D'où l'impression d'une ligne argumentative confuse, oscillant entre deux conclusions opposées, le rédacteur ne réussissant pas à prendre position. L'énoncé suivant, dans un contexte assertif cette fois, montre un phénomène un peu semblable d'hésitation entre deux lignes argumentatives contraires (dans une structure de type « à *quel point* p et *pourtant* non-p *mais quand même* p » ; on notera le rôle joué par les connecteurs adversatifs pour assurer l'alternance entre les arguments anti-orientés) :

28. Je m'étonne de constater à quel point nous sommes différentes les unes des autres et pourtant pareilles, mais quand même différentes. Uniforme ou pas. (Courrier de l'*Hebdo*, 25.10.90 ; il est question de service militaire féminin).

Ces deux exemples montrent bien que derrière les problèmes d'emploi des connecteurs, se profilent parfois des incertitudes relatives à la planification globale du texte argumentatif. Il vaut la peine d'ouvrir une rapide parenthèse à ce propos. En fait, l'argumentation se laisse décrire en terme de résolution d'alternative : il s'agit, pour un locuteur donné, de choisir entre deux postulats contraires en motivant son choix. Or, selon Berrendonner, 1986, quatre comportements-types peuvent être adoptés par les sujets quand ils se trouvent confrontés à deux lignes argumentatives alternatives, orientées vers des conclusions incompatibles :

— Une stratégie de *sélection* (face à deux conclusions opposées *c* et *non-c*,

le locuteur prend parti de manière homogène en faveur de l'une des deux, et aligne des arguments coorientés).

— Une stratégie de *spécialisation* (*c* et *non-c* sont rendus compatibles par le biais soit d'un *distinguo*, soit d'une dissociation de notions, cf. Perelman et Olbrechts-Tyteca, 1958 : 552) ; cette stratégie consiste en fait à faire éclater le problème posé en deux sous-questions, admettant des réponses opposées.

— Une stratégie de « *syllepse* » *argumentative* (10), qui équivaut à poursuivre deux conclusions à la fois sans trancher clairement : par exemple, en faisant alterner dans le discours des arguments divergents, de telle sorte que le point de vue de l'énonciateur devient plus ou moins indiscernable. C'est alors la syllepse par *cumul*, dont 27 et 28 sont de bons exemples. Une autre forme de syllepse, par *neutralisation*, consiste à renvoyer dos à dos les deux conclusions antagonistes en défendant une troisième thèse : *ni c, ni non-c*.

— Une stratégie d'*évitement*, qui revient tout simplement à esquiver la question en n'argumentant pas à son sujet (11).

Il serait intéressant de se demander dans quelle mesure certaines de ces stratégies argumentatives dégagées par Berrendonner ne sont pas plus valorisées culturellement que d'autres, du moins dans certains types textuels dont fait partie la dissertation scolaire. Dans ce genre de textes, le lecteur attend *grosso modo* de l'encodeur qu'il adopte de manière relativement transparente une ligne argumentative donnée et qu'il s'y tienne avec une certaine stabilité, plutôt, par exemple, que de se dérober à la question posée, ou que d'opérer une syllepse par cumul. De telles attentes expliquent probablement certains réflexes de censure qui ne concernent pas la micro-structure (28, par exemple, ne présente sur ce plan aucune anomalie), mais la planification : ce problème mériterait évidemment de plus amples investigations.

Avec l'exemple suivant, nous quittons pour un temps les contextes interrogatifs. Ici, c'est le connecteur *alors* qui s'enclenche sur un terme gauche qui n'est ni dans le texte, ni aisément inférable du texte (il faut restituer [*sinon* ou *dans le cas contraire*], *alors...*) :

29. Pour déchiffrer ces symboles, il faut utiliser un code. Peut-être nous sera-t-il donné par l'auteur, car *alors* le lecteur devra se « débrouiller » tout seul. (Copie bac).

Si, de nouveau, on cherche à comprendre quelle logique a présidé à l'encodage, on peut supposer qu'à partir de la modalité d'incertitude (« Peut-être nous sera-t-il donné par l'auteur »), qui implique une alternative (« le code sera donné ou non »), le scripteur a directement articulé son raisonnement sur le membre négatif de cette alternative, qu'il avait présent à l'esprit, mais non sous la plume.

Parfois, comme dans l'extrait suivant, l'enchaînement se fait sur une inférence indirecte, difficile à construire, ce qui pose problème :

30. Le système scolaire est un cercle diabolique. Il y manque le temps de s'occuper

(10) Le terme de syllepse s'applique habituellement au fait d'user d'un mot ou d'une expression dans deux sens à la fois, par exemple au sens propre et au sens figuré. Exemple de syllepse (recherchée ou non) : « Ma maison ayant été emportée par un glissement de terrain, je voudrais savoir si je suis *sans domicile fixe* ? » (cité par P. FERRAN, *Les perles du courrier administratif*).

(11) Dans son article, BERRENDONNER montre que des stratégies pragmatiques analogues se retrouvent, à un autre niveau de la structure linguistique, dans le traitement des variantes morpho-syntaxiques. Cette typologie, qui relève de schémas praxéologiques généraux, pourrait servir de point de départ à une didactique de la planification argumentative.

des difficultés organiques et / ou affectives des enfants. *Au contraire* l'enfant est puni à cause de ses mauvais résultats et il est ensuite puni par ses parents... (Etudiant, français langue étrangère).

Dans son emploi standard, après un énoncé négatif, *au contraire* enchaîne logiquement sur le présupposé positif correspondant à cet énoncé négatif : « Paul n'est pas paresseux, *au contraire* (= *au contraire* d'être paresseux) il travaille sans arrêt ». Or ici, le terme gauche attendu (« l'enfant n'est pas bien traité... ») n'est qu'une inférence possible, mais non nécessaire, de « Il y manque le temps... », et la chaîne inférentielle à parcourir pour construire l'énoncé positif « l'enfant est bien traité », sur quoi porte logiquement la connexion, paraît à la fois trop longue et trop aléatoire.

Le connecteur argumentatif *d'ailleurs*, d'après la description de Ducrot *et alii* (1980 : 195), a pour fonction d'introduire « après coup » un argument supplémentaire *q*, en faveur d'une certaine conclusion *r* ; cet argument *q* est présenté comme n'étant pas indispensable pour l'argumentation, et suppose qu'au moins un autre argument coorienté *p*, indépendant et en lui-même décisif, ait été déjà donné en faveur de *r* dans un « avant discursif » (structure canonique d'après Ducrot *et alii* : « Je ne veux pas louer cette salle (*r*). Elle est trop chère (*p*). Et d'ailleurs elle ne me plaît pas (*q*) »). Or il arrive que soit la conclusion, soit le premier argument restent non exprimés. C'est le cas par exemple dans « Je sais que Jules est venu. (*r*) *D'ailleurs* les cendriers sont pleins (*q*) », où le décodeur est incité à reconstruire lui-même le premier argument autorisant le locuteur à soutenir *r* (*loc. cit.*, 200). Or, dans l'extrait de copie suivant, ni l'argument auquel est censé se conjuguer « *d'ailleurs* il n'avait pas de cousine », ni la conclusion visée, ne figurent explicitement dans le texte :

31. Il reçoit un pain qui (*sic*), à l'intérieur, étaient glissées une lime anglaise et une pièce d'or de la part de sa cousine. *D'ailleurs*, il n'avait pas de cousine.

Cela impose au lecteur des conjectures acrobatiques, qui s'apparentent plus à la restitution d'ellipses qu'au calcul d'inférences. Faut-il compléter un morceau de diégèse « [Cet envoi lui parut étrange.] *D'ailleurs*... » ou encore une « pensée représentée » : « [Il se dit que le paquet venait de sa sœur.] *D'ailleurs*... » ? Une autre solution serait de remplacer le *d'ailleurs* incriminé par un *or* : ce dernier (*cf.* 2.1., ex. 16) permettrait d'introduire un maillon du raisonnement en résolvant l'ambiguïté de prise en charge énonciative qui rend difficile l'interprétation du passage.

Jusqu'ici, tous les exemples envisagés sous cette rubrique mettent en jeu des informations implicites géographiquement situables « à gauche » du connecteur en cause. C'est à chaque fois l'occurrence de ce connecteur qui, rétroactivement, oblige à tirer un supplément d'information à partir des signifiés littéraux fournis par le contexte. Il peut arriver aussi que cette occurrence oblige à recourir à de l'information extra-linguistique, comme dans le cas suivant :

32. Pas de crédit. On accepte *aussi* les chèques. (Ecrit, garage).

L'articulation assurée par *aussi* se fait ici sur une information qui a le statut d'évidence partagée : « On accepte l'argent liquide » ; il serait pour ainsi dire absurde de la verbaliser en la circonstance, l'argent liquide restant encore, dans nos contrées, le moyen de paiement prototypique. Pourtant, cette information n'est pas logiquement inférable du contexte gauche « Pas de crédit », qui

permet, au plus, de déduire « Il faut payer comptant » (quel que soit le moyen de paiement choisi). Cet exemple montre bien tout le danger qu'il y aurait à considérer les discours écrits, quels qu'ils soient, comme exclusivement alimentés par de l'information verbale.

A côté des cas examinés jusqu'à présent, il advient aussi, quoique plus rarement, que l'interprétation « cohérente » d'une structure $p \supset q$ implique le retraitement informationnel de q , autrement dit que l'activité inférentielle sollicitée concerne non le terme gauche du connecteur, mais l'« après discursif ».

Ainsi, dans 33, une contradiction surgit-elle autour de l'adverbe à fonction anaphorique *également*, du moins si on le fait porter sur la proposition *d'autres personnes ont eu tout le temps de s'enfuir* :

33. L'un des noms fréquemment retrouvés mêlés à des affaires louches est bien sûr la Shakarchi, dont Hans W. Kopp, mari de l'ex-conseillère fédérale, assumait la vice-présidence jusqu'à fin octobre dernier. Parmi les autres, citons les frères Magharian, finalement arrêtés au Tessin l'été dernier, et Haci Mirza, établi pour affaires en Suisse depuis 1979, mais arrêté huit ans plus tard. D'autres personnes ayant pignon sur rue en Suisse ont *également* eu tout le temps nécessaire pour s'enfuir à l'étranger. (*La Suisse*, 17.1.89).

Avant la phrase problématique, il vient en effet d'être question de personnes qui ont été arrêtées, et qui, justement, n'ont pas eu le temps de s'enfuir à l'étranger. Mais la cohérence logique se laisse rétablir à condition d'admettre que l'adverbe porte sur l'assertion elle-même : « [Citons *également* le fait que] d'autres personnes... », la connexion se faisant sur l'énonciation et non sur le contenu : ...*également* $E(q)$.

Un intéressant exemple tiré de Télérama, et commenté par Charolles (1986 : 94-95), me semble susceptible d'une interprétation du même genre. On ne sera pas surpris d'y retrouver une interrogative, mais cette fois-ci dans la sphère du « terme droit » :

34. Le développement de l'informatique engendre des inquiétudes pour l'emploi. L'informatique permet d'améliorer la productivité et les conditions de travail (ainsi, la « robotisation » mise en place chez Renault a supprimé des postes pénibles). *Mais* fera-t-elle disparaître plus d'emplois qu'elle n'en créera ?

Telle qu'elle est dégagée en détail par Charolles, la structure argumentative de ce passage est du type (p ([[certes] q (ainsi r) *mais* s)). En tête, l'assertion directrice p (« Le développement de l'informatique engendre des inquiétudes pour l'emploi »). Cette assertion est assortie d'une justification complexe $q...$ *mais* s , comprenant d'abord un mouvement concessif q (« L'informatique permet d'améliorer la productivité et les conditions de travail », qui, illustrée par *ainsi* r , argumente contre p) ; cette concession est à son tour suivie d'une correction s , qui est censée appuyer décisivement p , en vertu de la fonction sémantique reconnue de *mais* qui l'introduit (cf. plus haut le commentaire de l'exemple 18). Pour Charolles, la formulation de s laisse toutefois à désirer, et est « impropre à exprimer cette orientation » en faveur de p . C'est l'interrogative qui conviendrait (« L'informatique ne fera-t-elle pas disparaître... »), car, au contraire de l'interpropositive utilisée ici, elle serait de nature à induire une réponse positive à la question posée.

La cohérence argumentative du passage peut cependant être récupérée si

l'on admet un retraitement informationnel du terme droit de *Mais* pris comme énonciation : « *Mais* [une question se pose], [une incertitude demeure :] fera-t-elle disparaître... ». Dans le contexte en question, l'interro-positive signifierait, en somme, « un problème subsiste, tout n'est pas réglé », proposition qui argumente (modérément, certes, mais sans incohérence) en faveur de *p* (12). Charolles observe à juste titre que l'interro-négative rhétorique argumenterait bien plus efficacement en faveur de *p*, mais il n'est toutefois pas exclu que l'intention de l'auteur ait été différente, et qu'il ait cherché, précisément, à ne pas donner à ses réticences concernant le développement de l'informatique l'allure d'une opposition catégorique. La disqualification à laquelle peut donner lieu une telle formulation, et dont témoigne d'ailleurs le diagnostic de Charolles, tient à ce que le lecteur s'attend plutôt à l'expression d'une position argumentative bien tranchée (cf. ex. 26-28).

Dans la plupart des cas examinés sous cette rubrique, il apparaît clairement que le reproche qui peut être adressé au scripteur, c'est une fois encore de s'être montré trop peu coopératif, et de ne pas avoir suffisamment veillé à valider, dans une perspective contractuelle, les informations utiles pour l'interprétation des enchaînements discursifs et des orientations argumentatives. A l'encodage, le sujet gagne en effet à articuler librement son discours sur ses propres contenus de pensée, sur du cognitif et de l'inférentiel, plutôt que de s'en tenir à la lettre de son texte ; au décodage à l'inverse, le lecteur, coupé des circonstances de production du texte et attaché à sa littéralité, tend à considérer que les connexions affectent des groupes syntaxiques et des contenus propositionnels plutôt que des valeurs illocutoires et des informations éventuellement induites à partir des contenus évoqués. Cette dissymétrie entre production et réception de l'écrit explique différents quiproquos ou conflits d'analyse. Ainsi, c'est bien souvent une lecture étroitement syntagmatique (35), ou encore une lecture en termes stricts de contenus propositionnels littéraux (36), qui rend absurdes, cocasses ou illogiques bien des énoncés figurant dans des recueils de perles :

35. Mlle Brigitte L..., qui circulait à bicyclette, a été renversée par une automobile et légèrement contusionnée, à un endroit particulièrement pittoresque mais dangereux à fréquenter. (Cité par P. Ferran, *Les perles du courrier administratif* ; c'est le rattachement « par proximité immédiate » du complément de lieu qui engendre le sens comique).

36. Selon vos instructions, j'ai donné le jour à deux jumeaux que vous trouverez ci-joint dans l'enveloppe. (*Ibidem* ; du point de vue de l'encodage, la clause détachée « Selon vos instructions » porte manifestement ici sur un performatif éliidé [je vous informe que], où plus vraisemblablement encore sur l'*acte d'information* assuré implicitement par la clause principale adjacente (13)).

Par économie, l'encodeur peut donc être tenté d'exploiter au maximum l'implicite, l'information co-textuelle « retraitée » à sa façon, et aussi l'information non

(12) L'orientation de l'interpositive dépend cruciallement d'une conjecture sur l'énonciation, en rapport avec la nature du contenu sur lequel porte la question. Signalant le doute dans lequel se trouve le locuteur quant à la vérité de la proposition sur laquelle elle porte, l'interpositive peut certes tendre à accréditer que cette proposition est fausse, et appeler une réponse négative ; mais, selon les contextes, elle peut tout aussi bien, à mon sens, signaler une réelle incertitude du locuteur et appeler une réponse positive ou modalisée en « peut-être ».

(13) C'est ici la grammaire des constituants détachés et la théorie de la « phrase » qui sont en question. Voir à ce propos BERRENDONNER et REICHLER-BÉGUELIN, 1989 (un exemple du même type que 35 est commenté p.115) ; BERRENDONNER, 1990 ; COMBETTES, 1990a.

verbale. Le destinataire, de son côté, et par économie également, prétend recourir le moins possible à l'extra-linguistique et à l'inférentiel non codé. Face à cette disparité d'intérêts pragmatiques, et telle qu'elle se laisse reconstruire à partir de nos exemples anomaux ou censurés, la norme du texte écrit prend nettement le parti du destinataire.

Des diagnostics d'erreur posés ci-dessus, il découle des conséquences non négligeables pour la didactique du texte argumentatif au niveau envisagé (degré secondaire et au-delà). En effet, les malformations argumentatives collectées sous la rubrique 2.3. ne relèvent que rarement d'une véritable erreur de logique, ou d'une absence de maîtrise de l'outillage argumentatif. Elles tiennent le plus souvent à un recours trop large à de l'information considérée, à la réception, comme insuffisamment disponible. Du fait que l'appel à l'implicite et aux données situationnelles connaît un seuil d'acceptabilité très variable selon les types de discours, la question se pose de savoir si ce ne sont pas, dans une certaine mesure, des contraintes de genre qui entrent ici en ligne de compte. A l'oral en tout cas, le fonctionnement des connecteurs paraît bien moins strictement syntagmatique : souplesse de « localisation » du segment sur lequel opère l'articulation, connexion sur des inférences ou de l'information extra-linguistique y sont monnaie courante (cf. Garcia-Debanc, 1983 ; Berrendonner, 1983). Voici, par exemple, trois emplois de *sinon* (connecteur qui assure un rappel assorti d'une négation), où chaque fois l'enchaînement se fait sur de l'information sous-entendue : les termes gauches y sont des injonctions indirectes de type non conventionnel (Kerbrat-Orecchioni, 1986 : 87). On se persuade facilement que de tels exemples passent largement inaperçus en situation de communication orale, et ne suscitent aucun incident d'interaction verbale.

37. Je vous rappelle que la plupart des banques ferment aujourd'hui à midi / – *sinon* / ben vous pourrez toujours vous servir de votre carte bancaire / (Radio, 30.10.85 ; *sinon* enclenche sur un sous-entendu [Allez chercher de l'argent à temps] *sinon*... ; il serait évidemment absurde de connecter *sinon* au contenu littéral de le comprendre ainsi : « si les banques ne ferment pas »...).

38. Louise on mange / *sinon* tu vas manger toute seule (oral, 8. 89 ; = [viens à table] *sinon*...).

39. qu'est-ce qu'on sert avec ces patates \ ça risque d'être un peu sec *sinon* (oral, 16.6.91 ; = [servons quelque chose avec ces patates] ça risque d'être un peu sec *sinon*).

D'autre part, même à l'écrit, quand les circonstances s'y prêtent, l'implicite peut être exploitée sciemment, et servir à établir une connivence de bon aloi entre rédacteur et lecteur. Elle donne alors lieu à des « anomalies » socio-culturellement valorisées, comme par exemple dans 40, où la simple présence d'un comparatif oblige, rétroactivement, à reconstruire ce que l'auteur entend par cet impertinent euphémisme : « un physique traditionnel de cantatrice ».

40. Portrait panoramique de la plus grande chanteuse lyrique actuelle, la soprano Françoise Pollet. A un physique traditionnel de cantatrice, elle joint un répertoire non *moins* volumineux :... (*Télérama*, 3.4.90).

Dans 41 également, l'articulation assurée par *mais* suppose, pour être décodée, la complicité du lecteur, incité en quelque sorte à s'identifier au personnage du touriste désabusé. Tout le mouvement discursif servant de terme gauche au connecteur évoque, en termes oniriques, le cliché des mers du sud ;

cependant, la conclusion implicitement suggérée est que la carte postale ne peut correspondre à la réalité. C'est, du moins, l'interprétation qu'induit la correction assurée par *Mais...* :

41. [Il est question de Tahiti] A peine a-t-on prononcé le nom que, comme les navigateurs d'autrefois, nous saisit une enivrante odeur de tiaré – ce blanc gardénia dont les vahinés font couronnes et colliers. On s'y voit déjà habitant un *faré*, vêtu d'un pagne et plongeant dans un lagon bleu-des-mers-du-sud, à la pêche de poissons qui ont la couleur des papillons...
Mais la Polynésie ressemble à ses photos. (Presse).

2.4. Conflits de stéréotypes

On admet communément que l'argumentation est une activité fort peu créative : « La relation entre telle ou telle conclusion et les arguments recevables en sa faveur n'est pas libre, mais socio-culturellement et linguistiquement déterminée » (Berrendonner, 1986 : 105). Or, certaines connexions opérées dans le discours révèlent de manière privilégiée les lieux communs argumentatifs, c'est-à-dire les règles à portée générale sur lesquelles les locuteurs se fondent pour construire leurs argumentations particulières (Ducrot, 1983 ; Raccah, 1990). Ces règles (ou *topoi*) sont très souvent laissées à l'implicite : elles ne sont pas assertées en tant que telles, mais présupposées par l'emploi des connecteurs et l'actualisation des enchaînements discursifs (14). Ainsi 42 et 43 impliquent-ils deux lieux communs, dont le fondement n'est pas inscrit dans le contenu lexical des termes corrélés, mais qui sont néanmoins bien ancrés dans une certaine tradition socio-culturelle : « l'amour maternel est plus instinctif que l'amour paternel » ; « les femmes formidables et qui travaillent beaucoup sont plus rares que les hommes dans le même cas » :

42. L'amour maternel, *et même* paternel, apparaît comme un instinct. (*Marie-France*, nov. 90).

43. [Il est question d'une manifestation de jeunes médecins] Devant la presse, le lendemain, le conseiller d'Etat racontait avec une candeur désarmante qu'il y avait découvert des hommes – *et même* des femmes – formidables et qui travaillent beaucoup. (*L'Hebdo*, 27.12.91).

Les idées, plus ou moins reçues, qui sont sous-jacentes aux schémas argumentatifs peuvent, comme d'autres aspects de l'usage des connecteurs, donner lieu à dissensions : cela transparait bien dans le ton distancié et polémique de l'auteur du discours rapporté de 43. Notre quatrième catégorie d'« anomalies » regroupe donc des curiosités argumentatives qui ne sont ressenties comme telles ni en vertu de facteurs strictement lexicaux, linguistiquement codés, ni en vertu de contraintes d'explicitation liées à l'interaction verbale écrite. Elles naissent du fait que les systèmes d'appréciation diffèrent entre locuteurs d'une même communauté sociale.

Ainsi, dans la rubrique « Mariages-Rencontres » d'un hebdomadaire, apparaît-il peu surprenant de rencontrer 44, tout le monde étant à peu près d'accord pour considérer que les deux arguments articulés par *mais*, selon la valeur usuelle de ce connecteur, entraînent des conclusions opposées, l'une défavorable, l'autre favorable à l'énonciateur :

(14) Quand elles sont formulées, ces règles peuvent prendre l'allure de vérités de bon sens ou d'énoncés proverbiaux du genre « Qui trop embrasse mal étreint », « Il n'y a pas de fumée sans feu ». Les sémanticiens qui travaillent sur les *topoi* à la suite de DUCROT ont l'habitude de les formuler en termes scalaires : « plus p, plus q », « plus p, moins q », etc., mais il n'est pas sûr que tous les stéréotypes argumentatifs soient susceptibles d'une telle schématisation logique.

44. Homme d'affaire, 45 ans,... pas libre *mais* généreux...

En revanche, pour admettre 45, il faut être d'accord avec l'idée que *ronde* et *féminin*, appliqués à une femme, argumentent dans deux directions opposées, ce qui est moins évident, à moins peut-être de lire *ronde* comme une sorte d'euphémisme pour *grosse*, et *féminine* comme équivalant à *jolie*, *soignée* :

45 Jeune homme cherche femme ronde, *mais* féminine...

De même dans 46, où *indépendante* et *féminine* sont présentés comme des adjectifs anti-orientés, et qui présuppose l'existence d'une idée reçue selon laquelle une femme indépendante est peu fréquentable :

46. Femme, 55 ans,... indépendante *mais* féminine...

Il arrive ainsi que l'emploi d'un connecteur mette indiscrètement à jour le système de valeurs, plus ou moins conformiste, cautionnant un raisonnement, que ce système de valeurs soit d'ailleurs à mettre au compte de l'énonciateur lui-même, ou, comme c'est vraisemblablement le cas dans les annonces matrimoniales, à celui de l'allocutaire visé par le discours. Un verdict de déviance, en pareille situation, ne révèle rien d'autre qu'une dissension à caractère idéologique : devant une structure *p mais q* comme celle que présente 46, où *p* et *q* ne sont pas intrinsèquement anti-orientés, il est toujours possible dénoncer le *topos* sous-jacent comme étant un préjugé.

Voici un florilège d'exemples du même type que 44-46, tous authentiques et tirés du même genre textuel. Il sera facile à chacun de reconstruire les stéréotypes présumés, qui reflètent parfois de manière amusante l'évolution des mœurs et de la société : condition féminine, image du mariage et des universitaires, effets de la campagne anti-tabac, etc. (dans le même ordre de faits, voir aussi Kerbrat-Orecchioni, 1980 : 92-94 et Adam, 1990 : 209) :

47. Je ne suis pas féministe, *mais* féminine tout en étant indépendante...

Si vous êtes du type beau mâle, sérieux *quand même*...

Bel homme, 30 ans, marié *mais* plein d'humour...

Dame mi-quarantaine, universitaire *mais néanmoins* sensible et sensuelle...

JH début trentaine, universitaire (*mais cependant* tendre et ouvert !) attend votre message...

Dame universitaire, *mais* pas complètement idiote...

Cherche homme, catholique *mais* affectueux...

Cadre commercial, divorcé, non fumeur *mais* tolérant...

Quand de tels exemples se rencontrent sous la plume d'apprenants, l'intervention normative se révélera souvent délicate, voire inopportune, à moins qu'ils se situent dans des passages explicatifs où les « lieux » argumentatifs doivent être scientifiquement fondés. Par exemple, la cohérence de l'énoncé suivant repose sur une idée reçue écologisante qu'on peut formuler de la sorte : « Ce qui est d'origine végétale est inoffensif pour la flore intestinale ». On pourra faire observer à l'étudiant qu'elle n'est pas une évidence médicale incontestable :

48. Les recherches récentes faites en Allemagne révèlent que de la capucine on peut extraire le tromatyl, le premier antibiotique à usage interne issu d'une plante et non d'une moisissure. Son usage présente *donc* l'avantage de laisser intacte la flore intestinale. (Etudiant, français langue étrangère).

Même les textes scientifiques opèrent cependant parfois de semblable

manière, imposant comme présupposé technique évident un schéma implicatif qui, aux yeux du profane, mériterait sans doute démonstration :

49. Le Dynamisan forte associe deux protéines qui existent déjà à l'état naturel dans l'organisme.

L'action biologique du Dynamisan forte va *donc* faciliter l'effort, provoquer une sensation de mieux-être, améliorer la mémoire et la capacité d'attention. (Notice de médicament).

Si les stéréotypes argumentatifs sont des schémas préformés qui limitent les connexions possibles et enferment l'argumentation dans certains cadres, rien n'interdit cependant, en dépit de ce qui a été affirmé au début de cette rubrique, de jouer avec eux et de s'en servir de manière relativement originale. Par exemple pour les dénoncer comme dans 50, ou encore pour les transgresser en les inversant, comme le font beaucoup de boutades ou de mots d'esprit qui consistent à présenter sous forme de lieux communs présupposés, et comme s'ils étaient communément admis, des paradoxes pessimistes ou démystificateurs (51-53) :

50. Je suis diplomate, *mais* – vous allez rire – je suis *quand même* honnête et direct. (Perez de Cuellar, 14.1.91).

51. Les Anglais sont le meilleur public du monde : ils applaudissent toujours. *Même* quand vous jouez bien. (Arthur Rubinstein ; *topos* paradoxal présupposé : « quand le public applaudit, le pianiste a mal joué »).

52. M. Octave Mirbeau fait part à ses amis qu'il a épousé Mlle Alice Régnauld *malgré* ses quatre millions de dot. (*Topos* paradoxal présupposé : « plus une fille est riche, plus on a de mérite en l'épousant »).

53. Mon collègue et *néanmoins* ami X...

Dans ce dernier exemple, l'anomalie argumentative plaisante consiste bien sûr à faire comme si la qualité de collègue était communément reconnue comme incompatible avec celle d'ami. Inversion de *topos* également, mais euphorique cette fois, dans le slogan publicitaire récent...

54. ...il y a moins bien, *mais* c'est plus cher.

...qui transforme plaisamment le *topos* « doxal » « plus un objet est bien, plus il est cher » en *topos* paradoxal « moins un objet est bien, plus il est cher ».

La création *ex nihilo* de *topoi* vraiment fantaisistes, ne reposant pas évidemment sur l'inversion ou le bricolage de lieux communs préexistants, est aussi attestée, et donne lieu à des curiosités argumentatives plus ou moins provocatrices telles que 55-58. On les trouve dans des genres textuels divers comme le titre de presse, le mot d'esprit et l'histoire drôle fondés sur l'absurde :

55. Je suis Suisse, *mais* je me soigne. (Couverture de *L'Hebdo*, 3.1.91 ; implique « si l'on est Suisse, alors on est malade »).

56. Il fait bien chaud, pour une si petite ville. (Alphonse Allais ; présuppose un *topos* créé de toutes pièces : « plus une ville est grande, plus il y fait chaud »).

57. Bien que ce renseignement soit faux, je ne le garantis pas. (Eric Satie ; cette assertion présuppose – au mépris de toutes les maximes conversationnelles ! – que « si un renseignement est faux, alors je le garantis »).

58. — C'est curieux, sur ce devoir de mathématiques, il me semble reconnaître l'écriture de ton père.

— Ce n'est pas étonnant : je me suis servi de son stylo. (La réplique suppose admise l'idée cocasse et aberrante que quand on adopte le stylo de quelqu'un, on adopte aussi son écriture).

Il arrive parfois, particulièrement dans les copies d'élève, que l'emploi d'un connecteur se fasse de manière réellement arbitraire, c'est-à-dire fondée, si l'on peut dire, sur un *topos* idiosyncratique, voire impossible à reconstruire. Ainsi, dans les extraits de copies 59 et 60, voit-on des connecteurs adversatifs comme *mais* et *cependant* utilisés pour articuler des propositions qui, du point de vue du décodeur, ne sont pas clairement anti-orientées argumentativement, sans qu'il soit possible, comme dans les exemples vus plus haut, de reconstruire un *topos* sous-jacent qui soit de quelque manière significatif. Il en va de même pour les connecteurs illustratif et consécutif utilisés dans 61 et 62 :

59. L'entaille venait de s'ouvrir *mais* il s'aperçut que sa blessure saignait beaucoup plus.

60 §§ Monsieur P. fait donc un voyage. *Cependant*, à la gare, il est impatient de partir.

61 §§ Chaque auteur possède un style qui lui est propre et qui le situe dans la littérature. *C'est ainsi que* ce texte se compose de deux parties. La première montre la vie d'un apprenti dans une école ; la deuxième met en évidence la condition de l'homme dans la société du XIX^e siècle. (Copie de bac).

62. Ecrire, c'est dévoiler sa personnalité [...], montrer son moi profond. Mais écrire c'est également réduire, sur le plan culturel ou philosophique, l'ordre du monde et des hommes aux règles de l'expression.

Par conséquent la littérature est une arme. (Copie de bac).

On peut se demander à quoi sont dus de tels emplois, consistant à donner au texte une cohérence argumentative de pure forme, au mépris des lieux communs argumentatifs préétablis. Faut-il y voir la trace d'un certain désinvestissement du locuteur, contraint d'écrire sur un thème qui ne le motive pas vraiment, ou, plus grave, s'agit-il d'une sorte d'extrapolation opérée par les élèves à partir de raisonnements qu'ils auraient rencontrés, éventuellement en contexte scolaire, et ressentis comme arbitraires ?

CONCLUSION

A partir de l'étude empirique d'un corpus d'« anomalies » relatives à l'emploi des connecteurs argumentatifs, j'ai été conduite à souligner l'importance, dans les verdicts de déviance, des facteurs pragmatiques liés à la production et à la réception du discours écrit. Plus souvent que les dissensions à caractère proprement linguistique, c'est la disparité des intérêts stratégiques mis en œuvre respectivement à l'encodage et au décodage qui est susceptible, à l'échelle locale, de motiver la récusation d'une argumentation ou d'un raisonnement. Sur cette question comme sur d'autres, il a en effet été possible de montrer que la norme reflète de manière hypertrophiée, en français écrit du moins, les intérêts du sujet décodeur.

Dès lors, en matière de structures micro-textuelles, le verdict d'anomalie découle moins souvent de l'existence d'une réelle impasse interprétative que d'un coût

estimé excessif de l'interprétation : il relève d'une sorte de déontologie de l'échange verbal écrit, qui prescrit à l'encodeur d'anticiper sur les difficultés de décodage éventuelles de son destinataire, notamment en censurant les emplois « néologiques » de connecteurs, en prévenant les ambiguïtés d'articulation, en ménageant l'information explicite nécessaire, en argumentant dans certains cadres préétablis (on a vu toutefois, au début de cet article, les précautions qu'il fallait prendre avec cette « norme d'anticipation », qui connaît des dérogations et ne vaut que dans certains types d'actes de communication). Le « point de vue du décodeur » (donc le point de vue normatif) conduit en particulier à *syntagmatiser* la représentation des phénomènes de connexion, alors que, du point de vue de l'encodeur, ceux-ci opèrent manifestement sur des contenus mémoriels et non sur des segments de discours. Enfin, il est apparu que certains verdicts d'anomalies s'expliquent par les phénomènes de variation qui affectent les *topoi* et stéréotypes aptes à garantir l'isotopie des séquences comportant un connecteur.

Dans le cadre de cette étude, il n'aura été possible d'aborder en détail que le diagnostic des erreurs, problème en soi fort complexe, et non le problème de la remédiation. Néanmoins, certaines voies ont été tracées, que l'on souhaiterait pouvoir prolonger sur la base des principes méthodologiques déjà illustrés dans Reichler-Béguelin *et alii*, 1988 : il s'agit avant tout de fonder sur l'analyse des erreurs la définition des objectifs didactiques, et d'utiliser le plus possible de documents authentiques, y compris les énoncés déviants eux-mêmes, comme matériaux pour la confection d'exercices. Les buts qui devront être poursuivis par une didactique des enchaînements argumentatifs sont notamment les suivants :

— Développer la *compétence inférentielle* des apprenants en les rendant sensibles à l'implicite du discours et au retraitement sémantique de l'information contextuelle, dans la mesure où les enchaînements logico-argumentatifs ne portent pas toujours sur les contenus littéraux assertés (travail sur les inférences codées et non codées, par exemple autour des interrogatives ; observations d'inférences délibérées dans les mots d'esprit ; observations d'inférences méconnues au décodage ou, au contraire, actualisées seulement au décodage dans les « perles », etc.).

— Montrer les *variations et modulations* qui affectent les contraintes normatives sur la localisation et l'explicitation des termes corrélés par un connecteur, en fonction du medium de communication (oral, écrit), et du type textuel (monologique ou dialogique).

— Travailler sur les stéréotypes argumentatifs dans une perspective de décodage, puis d'encodage (extraction de *topoi* pré-supposés, manipulation de lieux communs, entraînement à l'argumentation « doxale » et paradoxale, sensibilisation aux emplois « arbitraires » de connecteurs).

C'est donc une approche plurielle et quelque peu indirecte du problème de l'articulation argumentative qui est préconisée ici. Au vu des anomalies relevées, et au niveau d'études envisagé ici, le travail sur le contexte d'occurrence des connecteurs se révèle en effet plus évidemment nécessaire, dans un premier temps, que ne le serait par exemple une explicitation systématique de la valeur logico-sémantique des connecteurs du français.

BIBLIOGRAPHIE

- ADAM, J.-M. (1990) : *Éléments de linguistique textuelle*, Bruxelles, Mardaga.
- ANSCOMBRE, J.-C. et DUCROT, O. (1983) : *L'argumentation dans la langue*, Bruxelles, Mardaga.
- AUTHIER-REVUZ, J. et MEUNIER, A. (1977) : « Exercices de grammaire et discours rapporté », *Langue Française*, N° 33, 1977, pp. 41-67.
- ATTAL, P. (1984) : « Deux niveaux de la négation », *Langue Française*, N° 62, pp. 4-11.
- BERRENDONNER, A. (1981) : *L'éternel grammairien*, Berne, Peter Lang.
- (1983) : « Connecteurs pragmatiques et anaphores », *Cahiers de linguistique française* 5, pp. 259-277.
- (1986) : « Stratégies morpho-syntaxiques et stratégies argumentatives », *Protée*, vol. 15, N° 3, Chicoutimi, pp. 48-59.
- (1990) : « Pour une macro-syntaxe », *Travaux de Linguistique*, N° 21, pp. 25-36.
- BERRENDONNER, A. et REICHLER-BÉGUELIN, M.-J. (1989) : « Décalages. Les niveaux de l'analyse linguistique », *Langue française*, N° 81, février 1989, pp. 110-135.
- BORILLO, A. (1981) : « Quelques aspects de la question rhétorique en français », *DRLAV*, N° 25, 1981, pp. 1-33.
- CHAROLLES, M. (1986) : « La gestion des orientations argumentatives dans une activité rédactionnelle », *Pratiques*, N° 49, mars 1986, pp. 87-91.
- (1987) : « Spécificité et portée des prises en charge en *selon A* », in : *Pensée naturelle, logique et langage. Hommage à Jean-Blaise Grize*, Université de Neuchâtel, pp. 243-270.
- CHEVALIER, J.-C., GARCIA, C., LECLAIRE, A. (1980) : « Quelques éléments pour une étude de la concession », *Pratiques*, N° 28, oct. 1980, pp. 62-75.
- COMBETTES, B. (1989) : « Discours rapporté et énonciation : trois approches différentes », *Pratiques*, N° 64, déc. 1989, pp. 111-122.
- (1990) : « Énoncé, énonciation et discours rapporté », *Pratiques*, N° 65, mars 1990, pp. 97-111.
- (1990a) : « Grammaire de phrase et contraintes textuelles : le cas des constructions détachées », *Verbum* XIII/3, 1990, pp. 149-163.
- DUCROT, O. (1980) : *Les échelles argumentatives*, Paris, Minuit.
- (1981) : « La valeur argumentative de la phrase interrogative », In : *Logique, argumentation, conversation. Actes du Colloque de Fribourg*, Berne, Peter Lang, pp. 79-110.
- (1983) : « Opérateurs argumentatifs et visée argumentative », *Cahiers de Linguistique française*, N° 5, Université de Genève, pp. 7-36.
- DUCROT, O. et alii (1980) : *Les mots du discours*, Paris, Minuit.
- FAUCONNIER, G. (1976) : « Remarques sur la théorie des phénomènes scalaires », *Semantikos* vol. 1, N° 3, pp. 13-36.
- FREI, H. (1929) : *La grammaire des fautes*, Genève-Paris (Reprints Slatkine, 1982).
- GARCIA-DEBANC, C. (1983) : *Étude sémantique de bon, enfin, justement, de toutes manières dans un corpus oral*, thèse de 3^e cycle, Université de Paris VII.
- GIERMAK-ZIELINSKA, T. (1991) : « La complétude syntaxique et *en, y, le* dans les expressions figées », Actes du VI^e Colloque de Linguistique romane et slave, Cracovie, 29.9-3.10.1991, à paraître (S. Karolak, éd.).
- GRÉSILLON, A. (1981) : « Interrogation et interlocution », *DRLAV*, N° 25, 1981, pp. 61-75.
- GREVILLE, M. (1986) : *Le bon usage*, 12^e édition refondue par A. Goosse, Paris-Gembloux, Duculot.
- GRICE, H.-P. (1975) : « Logic and Conversation », *Syntax and Semantics*, vol. III (éd. par H. Cole et J.-L. Morgan), Academic Press, Inc., pp. 41-54.
- KERBRAT-ORECCHIONI, C. (1980) : *L'énonciation. De la subjectivité dans le langage*, Paris, Armand Colin.
- (1986), *L'implicite*, Paris, Armand Colin.
- KLEIBER (Georges), (1990) : « Anaphore - deixis : où en sommes-nous ? », Prépublication du Colloque sur la Deixis, Sorbonne-Nouvelle, 8-9 juin 1990.

- MARTIN, R. (1984) : « L'interrogation comme universel du langage », in : *L'interrogation* (éd. par P. Valentin), Paris, pp. 257-284.
- MÆSCHLER, J. (1986) : « Connecteurs pragmatiques, lois de discours et stratégies interprétatives : *parce que* et la justification énonciative », *Cahiers de linguistique française*, N° 7, pp. 149-167.
- (1987) : « Trois emplois de *parce que* en conversation », *Cahiers de linguistique française*, N° 8, pp. 97-110.
- PERELMAN, C. et OLBRECHTS-TYTECA, L. (1958) : *Traité de l'argumentation. La nouvelle rhétorique*, Paris, PUF.
- RACCAH, P.-Y. (1990) : « Signification, sens, connaissance : une approche topique », *Cahiers de linguistique française*, N° 11, pp. 179-198.
- REICHLER-BÉGUELIN, M.-J. (1988a) : « Norme et textualité. Les procédés référentiels considérés comme déviants en langue écrite », in : G. Schöni *et alii*, éd., 1988, pp. 185-216.
- (1988b) : « Anaphore, cataphore et mémoire discursive », *Pratiques*, N° 57, pp. 15-43.
- (1990) : « La connexion logique et argumentative en français : typologie des anomalies et source des jugements normatifs », in : W. Settekorn (éd.), *Sprachnorm und Sprachnormierung. Deskription, Praxis, Theorie*, Actes du Colloque d'Osnabrück, mars 1989, Wilhelmsfeld, Gottfried Egert Verlag (*Pro Lingua* Band 7), pp. 85-101.
- (1991) : « Anaphores associatives non lexicales : incomplétude macro-syntaxique ? », Actes du VI^e Colloque de Linguistique romane et slave, Cracovie, 29.9-3.10.1991, à paraître (S. Karolak, éd.).
- REICHLER-BÉGUELIN, M.-J. *et alii* (1988) : *Ecrire en français. Cohésion textuelle et apprentissage de l'expression écrite*, Neuchâtel-Paris, Delachaux et Niestlé.
- ROULET, E. *et alii* (1985) : *L'articulation du discours en français contemporain*, Berne, Peter Lang.
- SCHENI, G., BRONCKART, J.-P., PERRENOUD, P. (1988) : *La langue française est-elle gouvernable ? Normes et activités langagières*, Neuchâtel-Paris, Delachaux et Niestlé.